

L'Association de Promotion du Projet BAMiSA (APPB) Présentation

Version du 08 12 2024

L'association de Promotion du Projet BAMiSA (APPB) se fixe comme objectif la « **Promotion du Projet BAMiSA** » auprès des personnes et des structures qui prennent en charge la prévention et le traitement des malnutritions de l'enfant en proposant le concept de **Bouillie Concentrée Liquéfiée (BCL)**.

La mise en œuvre du Projet BAMiSA est menée, sur le terrain, par les Acteurs et leurs Partenaires éventuels.

1° Objectifs de l'APPB

Ils sont définis par les statuts de l'APPB.

- **L'Association de Promotion du Projet BAMiSA a pour objet la lutte contre les malnutritions, en particulier celles de l'enfant mais aussi celles de l'adulte dans les pays dits « du Sud ». Pour cela, elle s'inspire des recommandations de l'OMS et de l'UNICEF.**

- **L'Association de Promotion du Projet BAMiSA développe son action autour du Projet BAMiSA, dont elle est garante et de la farine BAMiSA (Marque Déposée sous le N° 09 / 3626440).**

Le Projet BAMiSA est un Projet de Santé Publique en nutrition et Projet de Développement à l'échelon des communautés des pays du Sud.

Le Projet BAMiSA propose l'utilisation de bouillies de haute valeur protéino-énergétique, faites d'un mélange de céréales et de protéagineux liquéfié avec une amylase.

Le Projet BAMiSA propose la fabrication locale de farines pour ces bouillies, fabrication encadrée par la Charte

- **L'Association de Promotion du Projet BAMiSA propose d'assurer le conseil technique des Associations du Nord, partenaires d'Associations du Sud qui mettent en œuvre le Projet BAMiSA.**

- **L'Association de Promotion du Projet BAMiSA se met à disposition des associations du Sud qui le souhaitent, pour le conseil et la mise en œuvre du Projet BAMiSA ou de projets s'y rattachant.**

2° Les "Acteurs du Projet BAMiSA"

Les "**Acteurs du Projet BAMiSA**" sont les acteurs de terrain qui mettent en œuvre le Projet BAMiSA auprès des enfants malnutris ou à risque de malnutrition. Pour cela, les Acteurs s'approprient le Projet pour répondre de façon « **simple, locale, autonome, reproductible, économiquement viable et durable** » aux situations de malnutrition infantile auxquelles ils sont confrontés.

Selon leurs souhaits ou leur possibilités, les Acteurs peuvent mettre en œuvre l'ensemble du Projet BAMiSA ou en privilégier certains aspects : Éducation, production de farine, prise en charge nutritionnelle d'enfants,La vulgarisation des BCL sera toujours au centre de leurs activités Bamisa.

3° Les liens APPB / Acteurs BAMiSA

La « formule de farine BAMiSA » et de la « recette de Bouillie Concentrée Liquéfiée » sont libres de droits. Cependant, les personnes ou structures qui mettent en œuvre tout ou partie du Projet BAMiSA sont invités à se rapprocher de l'APPB et des membres du réseau national ou régional des Acteurs BAMiSA.

Le site www.bamisagora.org est l'outil principal qui permet aux Acteurs de disposer de la documentation nécessaire à la mise en œuvre du Projet. L'APPB est à leur disposition pour le suivi technique de leurs activités.

Les Acteurs qui ont signé l'ensemble des articles de la « **Charte du Projet BAMiSA** » peuvent produire de la farine au sein d'Unités de Production Artisanales (UPA) sous le nom de marque BAMiSA®. Ils bénéficient du conditionnement normalisé. Ils bénéficient également, par l'intermédiaire, de l'APPB d'une expertise chimique et bactériologique de leur farine auprès d'un laboratoire français.

Les Acteurs sont encouragés à valoriser leurs activités auprès des Structures de Santé dont ils dépendent et des Organismes et ONG qui œuvrent dans leur secteur, en faisant référence au Projet BAMiSA. Le fait que tous les Acteurs BAMiSA portent le même message, produisent la même farine en différents points géographiques et fonctionnent en réseau, témoigne de la cohérence du Projet et ainsi donne du crédit au Projet BAMiSA.

4° Les Partenaires des Acteurs

L'appui ponctuel de "**Partenaires**" peut être nécessaire à la mise en œuvre d'un projet BAMiSA. Ces Partenaires sont généralement des associations du Nord convaincues que les BCL contribuent efficacement à réduire l'incidence et prévalence de la malnutrition infantile.

Ces partenariats peuvent consister au montage de dossiers, à la recherche de financements pour les infrastructures ou encore à l'achat de farine qui sera ensuite distribuée auprès des populations vulnérables.

5° Les liens APPB / Partenaires

Certains Partenaires choisissent d'être membres de l'APPB et ainsi de participer à la vie de l'APPB et à la promotion du Projet BAMiSA. L'association Partenaire nomme alors un de ses membres pour être représentée à l'APPB.

6° Le fonctionnement en réseau du Projet BAMiSA

C'est le réseau des Acteurs et des Partenaires, en liens avec l'APPB, qui dynamisent le Projet BAMiSA. L'APPB n'a pas de fonctionnement pyramidal et ne décide pas des lieux d'activité.

Des réseaux nationaux ou régionaux peuvent aussi promouvoir le Projet BAMiSA. Ces réseaux permettent de partager des informations, de collaborer à des commandes importantes, de former de nouveaux Acteurs, d'inscrire la préparation des BCL dans les programmes d'éducation nutritionnelle, de participer à des rencontres organisées sur le thème de la malnutrition, de présenter la farine BAMiSA® lors de manifestations valorisant les aliments locaux,

7° Participation financière de l'APPB

Le soutien de l'APPB aux Acteurs se limite au financement partiel ou total de leur formation et à la possible contribution aux frais entraînés par certaines manifestations publiques organisées par les Acteurs.

L'APPB contribue largement à l'achat des sachets normalisés BAMiSA® qui sont mis à la disposition des Unités de Production Artisanales ayant signé la Charte.

L'APPB est également en mesure d'assurer gratuitement l'analyse des échantillons en provenance des UPA.

L'APPB peut aussi être sollicité par les UPA qui ont des difficultés à s'approvisionner en soja ⁽¹⁾

Ces financements ne sont possibles que grâce aux donateurs qui alimentent la trésorerie de l'APPB, aux subventions publiques (Municipalité) et au partenariat avec le Laboratoire Département d'analyse de Rouen qui prend à sa charge les analyses.

8° L'APPB : Forme juridique, contacts, membres

L'APPB) est une association Loi 1901 d'intérêt général, inscrite au JO de la République Française le 14 mars 2009.

Le siège de l'APPB est situé : Mairie de Caudebec en Caux, 76490 RIVES EN SEINE, France.

Site web : www.bamisagora.org

Contact

: bamisa@free.fr, f.laurent76@free.fr Tél/WhatsApp : 00 33 (0)6 51 27 76 15

L'APPB se compose d'une quinzaine de "membres **actifs à titre individuel**". Les fonctions suivantes sont assurées par

Présidence,	Dr François LAURENT,	f.laurent76@free.fr
Vice-Présidence,	Alain BELLEMERE,	alain.bellemere@wanadoo.fr
Trésorerie,	Alain BARRAY,	a.barray@free.fr
Chargé de communication,	Robert DESSAUX	dessaux.robert@orange.fr
Responsables des analyses,	Marie Thérèse MERIOT	mmtmbis@orange.fr

L'APPB se compose également de "**membres actifs nommés au sein des associations Partenaires**" suivantes :

<u>Association MANEGA</u>	www.manega.org
<u>Association contre les Parasitoses Infantile au Sénégal (APIS)</u>	www.apis27.com
<u>Association Bana du Bénin</u>	www.banadubenin.fr

(1) L'APPB encourage la culture du soja en raison des qualités nutritionnelles particulièrement intéressantes de cette légumineuse grasse. L'approvisionnement en soja parfois difficile peut être organisé par les réseaux. Les Documents du chapitre 11 donnent des informations sur la culture et les utilisations du soja.